

3. — Session de 1931

(An IV de la IX^{ème} Olympiade)
 Barcelone, 25 - 26 avril.

Le Comité International Olympique a tenu sa session annuelle à Barcelone, les 25 et 26 avril, sous la présidence du Comte le Baillet-Latour, Président du Comité. Les séances ont eu lieu à l'Hôtel de Ville.

Etaient présents :

MM. S.E. le Dr. Lewald (Allemagne), le Dr. Karl Ritter von Halt (Allemagne), P. J. de M.atheu (Amérique Centrale), le Dr. Théodore Schmidt (Autriche), le Comte de Baillet-Latour (Belgique), A. C. Bolanachi (Egypte), W. M. Garland (Etats-Unis), le Général Ch. H. Sherrill (Etats-Unis), le Marquis de Polignac (France), le Comte Clary (France), Lord Rochdale (Grande-Bretagne), le Sénateur Jules de Muzsa (Hongrie), le Général Carlo Montu (Italie), le Comte Bonacossa (Italie), J. Dikmanis (Lettonie), Thos Fearnley (Norvège), le Comte Clarence de Rosen (Suède), le Conseiller Jiri Guth-Jarkovskey (Tchécoslovaquie), le Professeur Dr. Fr. Bucar (Yougoslavie).

Absents excusés :

MM. S. A. S. le Duc Adolphe Frédéric de Mecklenbourg-Schwerin (Allemagne), James Taylor (Australie), le Baron de Laveleye (Belgique), S. E. de Rio Branco (Brésil), Dr. Ferreira Santos (Brésil), S. E. S. G. Tchaprachikov (Bulgarie), J. G. Merrick (Canada), Sir George Mc Laren Brown (Canada), le Baron de Guell (Espagne), Ernst Krogius (Finlande), Albert Glandaz (France), le Général R. J. Kentish (Grande-Bretagne), Lord Aberdare (Grande-Bretagne), S. E. Politis (Grèce), le Lt. Colonel Scharroo (Hollande), le Baron Schimmelpenninck van der Oye (Hollande), le Comte Geza Andrassy (Hongrie), le Dr. S. Kishi (Japon), le Comte Gautier-Vignal (Monaco), S. E. Ignace Matuszewski (Pologne), le Comte de Penha-Garcia (Portugal), Georges A. Plagino (Roumanie), le Prince Léon Ouroussoff (Russie), J. S. Edström, (Suède), le Baron Godefroy de Blonay (Suisse), S. E. Kemaleddin Sami Pacha (Turquie), le Général S. S. Djoukitch (Yougoslavie).

La Seance solennelle d'Ouverture a eu lieu 2 l'Hôtel de Ville, le samedi 25 avril à 10.30 heures.

Après que des discours de bienvenue eurent été prononcés par le Maire de Barcelone, Monsieur le Dr. Aiguadé Miro, entouré des autorités civiles et militaires et du Commissaire de l'Université, au nom de la Ville de Barcelone, et par le comte de Valledano, au nom du Comité Olympique Espagnol, le Comte de Baillet-Latour, Président du C.I.O., répondit en ces termes :

Monsieur le Maire,
 Mesdames,
 Messieurs,

Barcelone, en offrant l'hospitalité au Comité International Olympique, si l'Espagne était choisie pour y tenir la Session de 1931, a affirmé une fois de plus son attachement à l'idée olympique et c'est un plaisir pour moi de me retrouver avec mes collègues dans cette ville où j'eus déjà l'honneur de venir une première fois poser la première pierre du Stade, une seconde fois assister à son inauguration solennelle.

Les membres du Comité International Olympique ont apprécié à cette époque l'honneur fait à leur Président par la Municipalité et le Comité Olympique Espagnol : ils sont heureux de pouvoir en exprimer aujourd'hui leur gratitude à ceux qui ont uni leurs efforts pour favoriser le développement des sports et de l'Education Physique, encourager l'amateurisme et propager les idées olympiques. La présence ici du Président de la Généralité et du Commissaire de l'Université prouve que toutes les autorités ont à cœur de continuer cette œuvre si utile. C'est l'assurance que ces efforts seront couronnés de succès, c'est un encouragement précieux pour toutes les Fédérations Nationales, qui, elles aussi, se dépensent d'une façon dévouée et désintéressée.

Nous les en félicitons et les remercions de grand cœur.

Mes chers Collègues,

Je ne m'étendrai pas longuement sur le Congrès de Berlin dont les heureux résultats vous sont connus, mais il me faut vous rendre compte de la réunion, tenue à Paris l'automne dernier, au cours de laquelle le Conseil des Délégués des Fédérations Internationales et la Commission Exécutive ont, conformément au mandat que le Congrès leur avait confié, résolu la question du congé avec salaire payé.

Vous apprendrez avec satisfaction que l'accord unanime intervenu est conforme en tous points à la proposition faite à Berlin par la Commission de l'Amateurisme, qui fut adoptée par le Congrès à une grande majorité.

Le congé avec salaire payé n'est autorisé que pour autant que l'employeur ne réclame pas à une Fédération ou à un organisme officiel le remboursement du salaire qu'il paye à son employé pendant la durée du congé que celui-ci prend pour participer à un tournoi sportif.

Nous pouvons donc considérer comme réglée à la satisfaction générale, au point de vue théorique, cette question de la qualification aux Jeux Olympiques.

C'est à vous, mes chers Collègues, qu'il incombe de veiller à ce que, dans l'application, l'esprit soit conforme à la lettre ; c'est à vous d'user de votre influence dans les Comités Nationaux et auprès des Fédérations Nationales pour faire adopter des mesures susceptibles de permettre l'existence du véritable amateur et de combattre utilement les pratiques qui obligent les athlètes à s'abstenir, s'ils ne retirent pas de leur sport des ressources pécuniaires supplémentaires.

Pour vous faciliter cette tâche, je crois ne pouvoir mieux faire que de vous conseiller de vous inspirer de certains articles de la Charte de la Réforme sportive de Pierre de Coubertin.

Notre Fondateur s'est rendu compte que les Jeux Olympiques se sont écartés du but qu'il s'était proposé d'atteindre.

Les temps ont changé : en 1894 il n'y avait que peu ou pas de Fédérations sportives ; le sport ne se pratiquait guère dans les universités qu'en Angleterre et aux Etats-Unis. Aujourd'hui, par suite des excès, conséquence fatale de toute réaction dans quelque domaine que ce soit, le sport a pour les masses une attraction excessive, tandis qu'il n'est guère plus en honneur dans les universités en dehors des pays que je viens de citer.

Les Jeux Olympiques, dont le succès s'affirme à chaque Olympiade, sont arrivés à susciter parmi les compétiteurs un tel désir de vaincre que les études ou les occupations sérieuses sont trop facilement sacrifiées à l'entraînement ou à la participation presque ininterrompue à des rencontres préliminaires. Celles-ci ont un double objectif : prendre des lignes, pour employer une expression sportive, et se procurer des ressources financières.

Quels remèdes Coubertin propose-t-il ?

Ne pas favoriser l'excès des sports spectaculaires où les sportifs sont peu nombreux et les spectateurs légion; encourager la pratique du sport pour le sport ; faire admettre le principe que le corps doit être développé par l'éducation physique aussi bien que l'esprit par l'étude et que seule la pratique des sports peut conserver la santé chez l'adulte ; dépenser à cette fin à l'intérieur du pays les subsides et les ressources dont on dispose ; créer des terrains de jeux plutôt que des stades ; limiter autant que possible les rencontres qui obligent les athlètes à de longs et fréquents déplacements, incompatibles, comme je l'ai déjà dit, avec les études ou un emploi.

Dans le domaine sportif, comme dans tous les autres, l'heure des économies a sonné ; il faut s'en rendre compte.

Que les Jeux Quadriennaux soient le seul tournoi mondial ! Les frais qu'entraîne la participation seraient répartis sur les quatre années de l'Olympiade. L'intérêt suscité par les rencontres échelonnées des meilleurs athlètes du monde n'en serait que plus grand. Les Jeux Olympiques, qui se servent pas à des fins politiques ou commerciales, seraient le véritable criterium de la valeur respective des nations dans chaque sport et atteindraient à nouveau le but moral que leur Fondateur leur avait assigné.

Répondant à l'invitation qui m'avait été adressée par le Canada, j'ai assisté en août dernier aux Empire Games à Hamilton, dont je ne puis assez louer la parfaite organisation et l'excellent esprit sportif. J'ai été heureux de me retrouver parmi ces jeunes gens venus de tous les coins de l'Empire Britannique. Beaucoup d'entre-eux étaient de vieilles connaissances d'Anvers, de Paris et d'Amsterdam.

J'ai constaté avec joie leur attachement à l'Olympisme et l'espoir que chacun avait au fond du cœur d'avoir l'honneur d'être désigné pour aller représenter son pays à Lake Placid ou à Los Angeles, où je vous donne rendez-vous à tous l'an prochain.

Séance du samedi 25 avril 1931, matin

Le C.I.O. s'est réuni à l'issue de la séance inaugurale.

Le Président donne connaissance au Comité des lettres d'excuses qu'il a reçues. Avant d'aborder ses travaux, le Comité approuve ensuite la proposition du Président de dire au Baron de Guell, momentanément absent, toute sa sympathie et ses regrets d'être privé de sa si utile collaboration.

MUTATIONS. — Le Président, après avoir prononcé l'éloge funèbre du Prince Casimir Lubomirski et donné lecture de la lettre de la Princesse Lubolmirska, qui remerciait le C.I.O. des condoléances exprimées

au nom de ses collègues, a annoncé les démissions de M. Auguste Turati, 3ème délégué en Italie, et de Mr. Ivar Nyholm, délégué au Danemark. Il informe le Comité que la Commission Exécutive propose au C.I.O. la nomination du Comte de Vallellano, en remplacement du Marquis de Pons, comme 2ème délégué en Espagne ; de M. C. J. Wray, en remplacement du Lt. Colonel Freyberg, comme délégué en Nouvelle-Zélande ; du Général Rouppert, comme 2ème délégué en Pologne, en remplacement du Prince Casimir Lubomirski. Par contre, la C.E. n'est pas en mesure actuellement de faire des propositions pour les sièges libres de Italie et du Danemark.

MM. C. J. Wray, Comte de Vallellano et Général Rouppert sont élus à l'unanimité.

ELECTION DE LA COMMISSION EXECUTIVE. — La Commission Exécutive, dont le mandat venait à expiration, a été composée comme suit pour la période 1931-1935 :

Baron Godefroy de Blonay, Marquis de Polignac, J. S. Edström, Général Ch. H. Sherrill, S. E. le Dr. Lewald et Lord Aberdare.

Sur la proposition de MM. Garland, Fearnley et Comte de Rosen, appuyée par Lord Rochdale, au nom de ses collègues anglais, et par le Président, au nom de la C.E., il est décidé que le Président écrira au Général Kentish une lettre pour le remercier de sa longue collaboration aux travaux de la C. E. et lui dire tous leurs regrets de ce que le mauvais état de sa santé l'oblige à prendre des ménagements.

COUPE OLYMPIQUE. — Sur la proposition de La C. E. la Coupe Olympique a été attribuée pour 1932 à la «Deutschse Hochschule für Leibesübungen».

ADMISSION DES FEMMES AUX JEUX DE LA XÈME OLYMPIADE. — M. le Président attire l'attention de ses collègues sur le fait que le Congrès de Berlin a laissé subsister sans modification l'article IV des Règles Générales. Le C.I.O. aura donc à décider, au cours de la séance de l'après-midi, quels sont les sports où les femmes seront admises.

M. de Matheu présente ensuite un rapport en faveur de l'admission des femmes.

Séance du samedi 25 avril, après-midi.

Le Président souhaite la bienvenue au Comte de Vallellano, 2ème délégué en Espagne, élu à la séance du matin. Le Comte de Vallellano remercie et prend place parmi ses collègues.

Le Marquis de Polignac et M. le Dr. Schmidt sont arrivés et siègent au Comité.

PARTICIPATION DES FEMMES. — Après une discussion à laquelle prennent part MM. le Comte Clary, le Marquis de Polignac, le Dr. Karl Ritter von Halt, de Matheu, le Comte de Baillet-Latour, le Comte de Rosen, S.E. le Dr. Lewald et le Général Sherrill, la participation des femmes aux Jeux de la Xème Olympiade a été admise à l'unanimité en **patinage**, en **gymnastique**, et en **natation**. En **athlétisme**, par 16 voix contre 3 ; en **escrime**, par 17 voix contre 2.

JEUX DE LA XÈME OLYMPIADE. — A une question posée par M. le Président, qui a appris par les journaux que Mlle Sonja Henie aurait annoncé qu'elle attendait les IIIèmes Jeux Olympiques d'Hiver avant de devenir professionnelle, Mr. Fearnley déclare qu'il en a eu connaissance par les mêmes articles de presse, mais qu'il ne sait rien de positif sur les intentions de Mlle Henie. Le Président pense qu'au cas où Mlle Sonja Henie aurait l'intention de se ranger au professionnalisme, il serait préférable qu'elle s'abstint de prendre part aux IIIèmes Jeux Olympiques d'Hiver.

M. William M. Garland présente un rapport sur la préparation des Jeux de la Xème Olympiade (Los Angeles 1932).

M. le Général Sherrill présente un rapport sur l'organisation des **Concours d'Art**, dont les programmes parviendront aux Comités Olympiques Nationaux en même temps que les programmes des concours sportifs.

Le Marquis de Polignac, qui revient d'un voyage en Amérique du Sud, a été chargé par les Comités Olympiques Brésilien, Argentin et Chilien de prier le Comité Organisateur des Jeux de la Xème Olympiade d'intervenir auprès de leurs gouvernements pour l'obtention de facilités de transport dans leurs propres pays.

Le Président félicite, au nom du C.I.O., le Comité Organisateur de la marche favorable de ses travaux et le remercie d'avoir publié dans le dernier numéro de l'Olympic des renseignements détaillés sur le voyage et le logement qui seront précieux pour les Comités Olympiques Nationaux.

Sur la demande de M. William Garland, et des déclarations des membres présents, il ressort que l'organisation du «Village Olympique» est très favorablement accueillie en Autriche, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Suède, en Tchécoslovaquie, en Belgique, en France et en Italie. Le Village Olympique sera ouvert deux semaines avant le début des Jeux.

M. W. M. Garland désire que les Comités Olympiques Nationaux veuillent bien le renseigner le plus vite possible sur le nombre approximatif des athlètes qui se rendront à Los Angeles, ceci pour éviter la construction de logements qui seraient inutilisés.

Les Jeux de la Xème Olympiade auront lieu du 30 juillet au 14 août 1932, et comprendront : des concours d'athlétisme, de **cyclisme** sur piste et sur route, de **gymnastique**, de **poids** et **haltères**, d'**escrime**, de **lutte**, de **boxe**, d'**aviron**, de **natation**, de **tir**, de **sports équestres**, de **hockey sur gazon**, de **yachting**, le **pentathlon moderne**, et deux démonstrations l'une de lacrosse, l'autre de football américain, enfin les **Concours d'Art**.

IIIèmes JEUX OLYMPIQUES D'HIVER. — Le Comité a ensuite pris connaissance d'un rapport du Dr. Godfrey Dewey sur l'état des préparations des IIIèmes Jeux Olympiques d'Hiver. Ce rapport sera, sur la demande qui en sera faite au Dr. Dewey, communiqué à tous les Comités Olympiques Nationaux.

Les IIIèmes Jeux Olympiques d'Hiver auront lieu à Lake Placid, du 4 au 13 février 1932 et comprendront des épreuves de **ski**, de **patinage**, de **hockey sur glace** et de **bobsleigh** et deux démonstrations, l'une de **curling**, l'autre de courses de traîneaux attelés de chiens.

DISTRIBUTION DES PRIX. — Après une discussion à laquelle prennent part Lord Rochdale, le Général Sherrill, le Comte Clary et S.E. le Dr. Lewald, il est décidé que les prix seront distribués le lendemain des épreuves, au moment de la cérémonie olympique.

HYMNE OLYMPIQUE. — Sur la proposition du Comte Clary, le C.I.O. décide de mettre au concours un «hymne olympique». Le concours pour l'hymne olympique sera clos le 1er mai 1932. Les projets complets devront être parvenus avant cette date et avoir été adressés au «Comité Olympique des Concours d'Art» aux bons soins de la Fédération Américaine des Beaux Arts, Barr Building, Washington D.C.

Séance du dimanche 26 avril, matin.

ATTRIBUTION DES JEUX DE LA XIÈME OLYMPIADE. — Le premier point porté à l'ordre du jour est l'attribution des Jeux de la XIème Olympiade, 1936. Monsieur le Général Montu et le Comte Bonacossa déclarent que l'Italie renonce pour 1936 à la candidature de Rome, qu'ils maintiennent par contre pour les Olympiades suivantes.

M. de Muzsa déclare que la Hongrie renonce à la candidature de Budapest pour 1936 en faveur de Berlin, mais reste candidat pour l'avenir.

S.E. le Dr. Lewald et le Comte de Vallellano parlent en faveur de Berlin et de Barcelone.

Il est ensuite procédé au vote.

En raison du nombre très limité des membres qui prennent part à la Session de 1931, et pour pouvoir tenir compte des votes écrits déjà reçus, le Comité décide d'attendre que les réponses des membres absents soient parvenues à Lausanne.

Les votes acquis au cours de la Session et ceux déjà parvenus ont été scellés et seront dépouillés à Lausanne avec les autres. En vue de hâter la décision, réponse par télégramme sera demandée.

Le C.I.O. prend acte d'une nouvelle candidature pour les Jeux de la XIIème Olympiade, 1940, présentée par le CANADA.

JEUX BALKANIQUES. — Le Comité a chargé son Président de prier le Comité Olympique Bulgare de ne pas se servir du titre de «Balkaniade», mais de s'en tenir au titre de «Jeux Balkaniques» accordé l'an dernier. En outre les Jeux Balkaniques ne pourront pas avoir lieu l'année des Jeux Olympiques.

ANNIVERSAIRES DU RETABLISSEMENT DES JEUX. — Le 40ème anniversaire du rétablissement des Jeux Olympiques sera célébré en 1934 à Athènes, où le C.I.O. est invité par la Grèce, et où auront lieu les Iers Jeux Classiques.

Le 50ème anniversaire sera célébré à Lausanne en 1944.

Ces décisions, qui correspondent au désir du Fondateur, ont été prises avec enthousiasme.

AMERIQUE DU SUD. — Le Marquis de Polignac présente le rapport suivant sur la mission dont le Président l'avait chargé en Amérique du Sud :

Rapport de la visite du Marquis de Polignac aux délégués olympiques du Chili, de l'Argentine, de l'Uruguay et du Brésil.

Du 15 février au 16 avril 1931.

Chili. — Dès le lendemain de mon arrivée à Valparaiso, je fus interviewé par les rédacteurs sportifs de plusieurs journaux, ce qui me donna l'occasion de donner à «El Mercurio», l'organe le plus important du Chili, le compte-rendu des décisions prises à Paris, le 11 octobre dernier, à la réunion de la Commission Exécutive et du Conseil des Délégués des Fédérations Internationales, et de faire en outre quelques déclarations précises sur l'amateurisme et le manque à gagner. L'article qui parut fut excellent à tous points de vue.

Il me fut malheureusement impossible de rencontrer notre collègue, Don Alfredo Ewing, qui était en Europe, mais je fus accueilli très chaleureusement au Stade français de Santiago, par le Président du Club, M. R. van Kilsdon et par Mr. Ricardo Muller, Président du Comité Olympique Chilien, entouré de la plupart des membres de son Comité.

Je visitai avec ces Messieurs plusieurs terrains de jeux et Organisations sportives, admirablement bien aménagés, et nous eumes ensuite une très longue conversation, au cours de laquelle je fus très agréablement frappé par l'excellent esprit de tous les représentants du sport au Chili. Ils reconnaissent les abus incontestables qui existent dans certains sports, sont très désireux de les voir disparaître et partagent entièrement les idées du C.I.O., pour lequel ils n'ont que sympathie et admiration.

Monsieur Ricardo Muller m'a demandé de supplier les organisateurs des Jeux de 1932 d'intervenir auprès des gouvernements des républiques sud-américaines, afin que certaines facilités de transport fussent accordées dans leurs pays respectifs aux athlètes devant se rendre à Los Angeles.

Le Chili, s'il en a les moyens, compte y être représenté en athlétisme, natation, cyclisme, boxe, sports équestres, escrime, tir et y envoyer au moins une centaine d'athlètes.

Le Gouvernement chilien vient de faire un très gros effort en ce qui concerne l'éducation physique et les sports en accordant un crédit de dix-huit millions de pesos (ce qui correspond environ à 54 millions de francs français), pour un programme extraordinaire de constructions sportives. Déjà on a construit un grand stade et plusieurs terrains de jeux à Valparaiso et dans une dizaine d'autres villes du Chili, toujours avec les dimensions olympiques et services hygiéniques modernes.

L'éducation physique fait partie des programmes scolaires. Dans toutes les universités, il y a des professeurs d'éducation physique payés par le Gouvernement. Il faut ajouter à cela d'admirables réalisations dues à des efforts particuliers, tels que le Stade français, les Clubs athlétiques allemands, anglais, italiens, etc.

En somme, mon impression au Chili a été excellente.

Uruguay. — Je fus reçu par notre collègue, le Dr. F. Ghigliani, qui m'assura être en parfait accord avec le C.I.O. en ce qui concerne toutes les questions d'amateurisme et de manque à gagner. Malheureusement, le sport de beaucoup le plus populaire et le plus répandu est le football dont les dirigeants et les pratiquants sont, il faut le reconnaître, très éloignés de la saine doctrine.

Brésil. — Je ne pus voir à Rio notre collègue Arnaldo Guinle, qui était en Europe, mais j'eus le plaisir à Sao Paulo de passer deux jours avec notre collègue, le Dr. Ferreira Santos, qui me fit visiter en détail toutes les très belles installations sportives de sa ville. Malheureusement, là aussi, le sport de beaucoup le plus répandu est le football. On y pratique aussi beaucoup de natation, de tennis et d'athlétisme, et cela, paraît-il, dans un pur esprit d'amateurisme. Quoi qu'il en soit, le Dr. Ferreira Santos, ancien athlète et même champion, que ses occupations très absorbantes retiennent, à son grand regret, trop souvent éloigné des réunions du C.I.O., mais qui reste très au courant de toutes les questions d'éducation physique et de sport, est en complet accord avec nous.

Argentine. — S. E. Monsieur de Alvear étant en Europe, je fus reçu par notre collègue Mr. R. C. Aldao et la plupart des membres du Comité Olympique Argentin, dont le Président, Monsieur Horacio Bustos Moron, me fit particulièrement bonne impression par sa compétence sportive, son activité et la concordance complète de ses vues avec les nôtres, en ce qui concerne la question de l'amateurisme et du manque à gagner. Je visitai les magnifiques installations du «Club de gimnasia y esgrima» qui ont probablement ce qui existe de mieux au monde dans cet ordre d'idées.

Ce sont, au Parc de Palermo, c'est-à-dire dans la ville même de Buenos Aires, d'immenses terrains admirablement aménagés avec gymnases couverts spacieux, salles de lecture, de fêtes de donches, restaurant, vestiaires, terrains de football, d'escrime, de boxe, de tennis, de hockey, de patinage, d'athlétisme, où des milliers de petits employés avec leurs familles, (femmes et enfants) peuvent profiter de leurs moindres loisirs pour pratiquer tous les sports aux conditions les plus avantageuses.

C'est le modèle du genre et Monsieur Aldao, qui réalisa cette œuvre admirable et unique, mérite la reconnaissance de tous les Sportifs.

PROTOCOLE. — Le Comité a exprimé le désir que M. le Président veuille bien prendre les mesures nécessaires pour que le protocole olympique soit plus rigoureusement observé au cours des réceptions du C.I.O.

COTISATIONS. — La cotisation pour 1931 reste fixée, comme pour les années précédentes, à 200.— francs suisses.

Le **BUDGET** pour 1931 est adopté.

Le Président, après avoir adressé aux membres présents ses remerciements et après avoir été lui-même chaudement félicité, déclare close la Session de 1931.